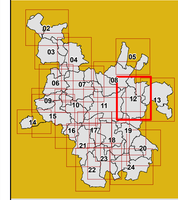
Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole



E - ANNEXES

E-3 Urbanisme opérationnel et outils fonciers

E-3-2 Autres périmètres

Plan E-3-2.12

Cesson-Sévigné / Thorigné-Fouillard

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Mise à jour n°9 par arrêté de la Présidente de Rennes Métropole du 17/09/2026

Échelle : 1 / 10 000
Septembre 2026

RENNES MÉTROPOLE

Éléments de contexte

- Limite communale
- Parcelle et bâti cadastral

Urbanisme opérationnel et outils fonciers

La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur la métropole (par choix de simplification).
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

Les périmètres de Droit de Préemption (DP) sont indiqués dans un plan spécifique en annexe E-3-1

- Zone d'Aménagement Concertée (ZAC)
- Zone d'Aménagement Différé (ZAD)
- Projet Urbain Partenarial (PUP)
- Projet Urbain Partenarial (PUP) - Périmètre élargi
- Perimètre de Prise en Considération (PPC) et Périmètre de Sursis à Statuer (PSS)
- Déclaration d'Utilité Publique (DUP)
- Déclaration d'Utilité Publique (DUP) "métro ligne B"
- Déclaration d'Utilité Publique (DUP) "centre ancien"
- Programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE)
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

N

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU/UC/UF), sept. 2026 ;
©DGFiP (cadastre), mars 2024 ;
©Rennes Métropole (SDTIG), ©Référentiel Topographique très Grande Echelle de Rennes Métropole (RTGE)), mars 2024
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAUH/SPEU), sept. 2026
Logiciel SIG : ArcGis, 10.3.1
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF : LAMBCC48 - EPSG : 3948)

0 125 250 500 m